

**NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DES
BUDGETS PRIMITIFS 2020**

L'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Disponible en mairie sur demande, elle sera également mise en ligne sur le site internet de la Ville.

Principaux ratios

Population totale (colonne h du recensement INSEE) 4 359
 Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine) 143

Informations financières - ratios	Valeurs (en euros)	Moyennes** nationales de la strate (en euros)
Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 229.03*	836.00
Produit des impositions directes/population	564.58	452.00
Recettes réelles de fonctionnement /population	1 247.50	1 019.00
Dépenses d'équipement brut/population	793.62	292.00
Encours de dette/population	322.76	782.00
DGF/population	39.46	151.00

* 1 132.52 € si l'on soustrait les remboursements liés aux charges de personnel.

** Source : DGFIP, comptes de gestion, budgets principaux - opérations réelles ; INSEE (population totale en 2017) ; calculs DGCL – ouvrage « Les collectivités locales en chiffres 2019 ».

Montants des budgets 2020 consolidés :

	Fonctionnement		Investissement		TOTAL	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget principal	5 929 439.99	5 929 439.99	5 484 569.69	5 484 569.69	11 414 009.68	11 414 009.68
Budget annexe de l'Eau potable	994 308.10	994 308.10	467 649.04	467 649.04	1 461 957.14	1 461 957.14
Budget annexe de l'assainissement	590 834.86	590 834.86	276 653.98	276 653.98	867 488.84	867 488.84
TOTAL	7 514 582.95	7 514 582.95	6 228 872.71	6 228 872.71	13 743 455.66	13 743 455.66

Les orientations et priorités du budget 2020 :

Les orientations et priorités budgétaires 2020 portent sur les points suivants :

1. Face à la baisse des dotations de l'Etat et dans le souci de dégager de l'autofinancement, la commune s'efforcera de **limiter la hausse des dépenses de fonctionnement courantes**; les prévisions de dépenses courantes sont en baisse de 3.7 % par rapport au budget 2019.
2. En dépit de ce contexte, la commune **maintient et s'efforce d'améliorer les services** proposés à la population.
3. La commune soutient également l'investissement local avec pas moins de 5 297 000 € de dépenses d'équipement prévus en 2020. Sont notamment programmés les travaux liés à l'extension de l'école maternelle et la construction d'un bâtiment multi-usages « Les Terrasses de la Gare ».

Présentation des budget primitifs 2020 :

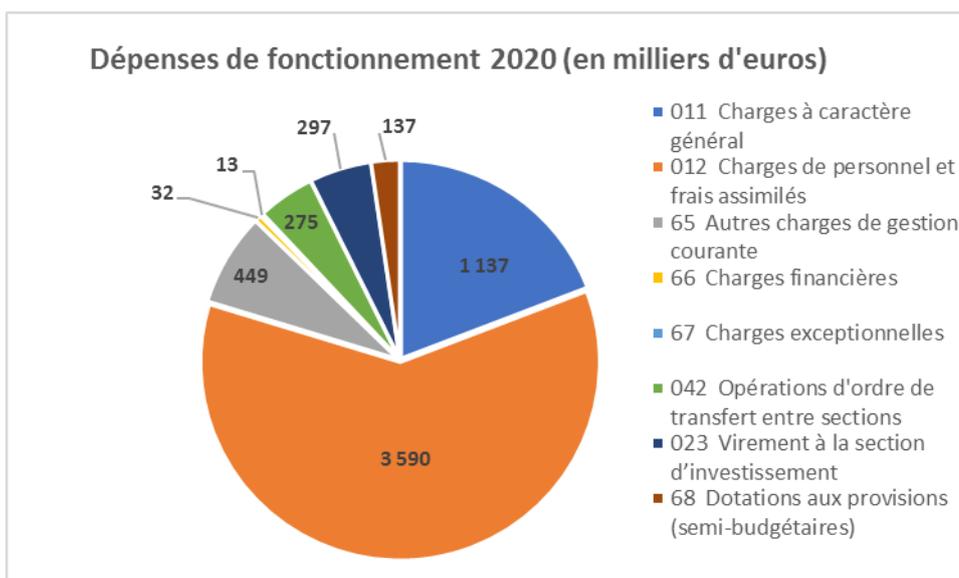
BUGDET PRINCIPAL

➤ SECTION DE FONCTIONNEMENT :

La section de fonctionnement s'équilibre à 5 929 439.99 € en dépenses et recettes soit un budget en baisse de 20.81 % par rapport à celui de 2019 (7 487 882.50 €). Il faut rappeler que le niveau élevé du budget 2019 s'explique par la réalisation d'opérations exceptionnelles tels que la vente de terrains et la constitution de provisions pour risques.

A – Dépenses de fonctionnement par chapitre

Chapitre	Libellé	Budget 2019	Budget primitif 2020	Variation
011	Charges à caractère général	1 372 579,00	1 136 800,00	-235 779,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 480 000,00	3 590 000,00	110 000,00
65	Autres charges de gestion courante	524 100,00	448 950,00	-75 150,00
66	Charges financières	30 800,69	31 589,65	788,96
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	13 000,00	10 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 467 469,95	275 205,69	-1 192 264,26
023	Virement à la section d'investissement	135 148,86	296 894,65	161 745,79
68	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)	474 784,00	137 000,00	-337 784,00
	Total :	7 487 882,50	5 929 439,99	-1 558 442,51



Plus en détail, les charges à caractère général (achat de fournitures, prestations de service, etc.) baissent de près de 17.2 % comparativement au budget 2019. Cette baisse répond au souci de contenir le niveau des dépenses de fonctionnement afin de ne pas altérer la capacité d'autofinancement.

Les charges de personnel sont en hausse de 3 %. Il faut prendre en compte la revalorisation chaque année liée au glissement vieillesse-technicité. D'autre part, il existe certaines incertitudes, liées notamment à la prise en charge ou pas de deux agents dont la CNRACL pourrait accepter la mise en retraite.

Le poste des charges de gestion courante diminue de près de 14 %. Cette baisse s'explique principalement par la non budgétisation du financement du transport urbain LE LUC -LE CANNET (TACO). En effet, ce service est géré par la communauté de communes Cœur du Var à compter du 1er janvier 2020. Ce service continuera d'être financé par les deux communes via une réduction de leur attribution de compensation (50 000 € pour Le Cannet des Maures).

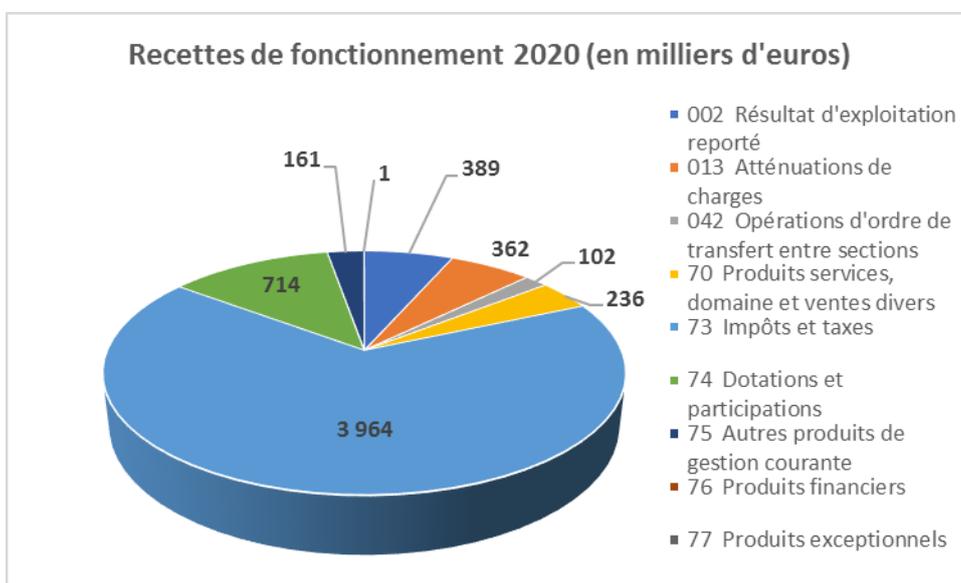
Les intérêts de la dette (31 589 €) sont en légère hausse (+ 2.56%).

En 2020, il sera également budgété une provision de 137 000 €, somme liée à l'émission d'un titre de recette par la commune pour une participation d'aménagement suite à des constructions, dont l'encaissement est incertain.

Enfin la dotation aux amortissements et le virement prévisionnel à la section d'investissement (Autofinancement) totalisent 572 100 €.

B – Recettes de fonctionnement par chapitre

Chapitre	Libellé	Budget 2019	Budget primitif 2020	Variation
002	Résultat d'exploitation reporté	327 000,00	389 344,99	62 344,99
013	Atténuations de charges	437 940,00	361 700,00	-76 240,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	101 438,00	102 238,00	800,00
70	Produits services, domaine et ventes divers	225 994,00	236 210,00	10 216,00
73	Impôts et taxes	4 032 980,50	3 963 937,00	-69 043,50
74	Dotations et participations	751 262,00	713 600,00	-37 662,00
75	Autres produits de gestion courante	154 400,00	161 400,00	7 000,00
76	Produits financiers	8,00	10,00	2,00
77	Produits exceptionnels	1 456 860,00	1 000,00	-1 455 860,00
Total :		7 487 882,50	5 929 439,99	-1 558 442,51



Il faut noter que bien que l'Etat a décidé de maintenir depuis 2018 le montant de l'enveloppe globale de la dotation globale de fonctionnement au niveau national, la commune du Cannet des Maures a continué de voir sa dotation globale forfaitaire baisser. Cela devrait être à nouveau le cas en 2020.

Concernant les recettes fiscales, les taux des impôts locaux ne seront pas augmentés en 2020.

La Loi de finances 2020 confirme que 80 % des foyers fiscaux français (les 80 % les plus modestes par rapport au total de la population) ne paieront plus aucune cotisation de taxe d'habitation sur leur résidence principale à compter de cette année.

Pour les 20 % des contribuables restants, l'allègement atteindra, 30 % en 2021, 65 % en 2022 et 100 % en 2023.

Le texte valide le transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties aux communes dès le 1er janvier 2021 et l'Etat compensera aux communes la différence entre la recette de taxe d'habitation supprimée et la ressource de taxe foncière départementale transférée au moyen d'un coefficient correcteur.

Evolution des taux de fiscalité locale de 2012 à 2020

Taux	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Taux Taxe d'habitation	16,97%	16,97%	16,97%	16,97%	16,97%	16,97%	16,97%	16,97%	16,97%
Taux Foncier bâti	15,64%	15,64%	15,64%	15,64%	15,64%	16,72%	16,72%	16,72%	16,72%
Taux Foncier non bâti	82,10%	82,10%	82,10%	82,10%	82,10%	82,10%	82,10%	82,10%	82,10%

➤ SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent à hauteur de 5 484 569.69 € (Restes à réaliser 2019 intégrés).

A – Dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	Budget 2019	Budget 2020		
			Reports 2019 (1)	Propositions nouvelles 2020 (2)	Total (1) + (2)
001	Déficit d'investissement reporté	130 643,44			0,00
040	Opérations d'ordre entre sections	101 438,00		102 238,00	102 238,00
10	Immobilisations corporelles	11 000,00			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	72 000,00		85 000,00	85 000,00
20	Immobilisations incorporelles	193 345,20	142 929,00	7 320,00	150 249,00
204	Subventions d'équipement versées	15 000,00	10 000,00		10 000,00
21	Immobilisations corporelles	3 379 422,01	1 784 992,69	787 650,00	2 572 642,69
23	Immobilisations en cours			2 564 440,00	2 564 440,00
Total :		3 902 848,65	1 937 921,69	3 546 648,00	5 484 569,69

Les dépenses d'investissement s'élèvent à **3 546 648 €** en 2020 hors reports 2019. Au titre de ces dépenses, les **dépenses financières** s'établissent à **187 238 €** Elles portent notamment sur le remboursement du capital de la dette pour **85 000 €** et sur la réalisation d'opérations d'ordre pour 102 238 € dont 100 000 € prévus de travaux en régie et 2 238 € pour l'amortissement des subventions d'équipement. Parmi les dépenses d'investissement, les **dépenses d'équipement nouvelles** s'élèvent à **3 359 410 €**

Le détail des dépenses d'équipement nouvelles 2020 sont ci-après détaillées :

Objet	Propositions 2020
Matériels informatiques, mise aux « normes accessibilité aux personnes handicapées » du site internet; film des vœux, matériels et réseaux informatiques, téléphonie	43 520
Acquisitions et régularisation foncières	63 000
Programme ville verte : plantation d'arbres et aménagement d'espaces végétalisés	32 000
Réalisation d'un forage jardins familiaux	11 500
Consolidation des berges ruisseau Bourbouteou	20 000
Equipements enfance-jeunesse et loisirs	6 250

Boulodrome : aménagement entrée et création d'une fontaine	95 000
Réfection du mur de soutènement du chemin du Bouillidou	120 000
Modification de la Traversée pluviale de la route du Vieux Cannet	25 000
Divers travaux entretien voirie	50 000
Mobilier urbain signalétique et signalisation	24 000
Vidéo protection	10 000
Remise en état passerelle de la gare	15 000
Réalisation de calades et mur en pierre au vieux-Cannet	30 000
Matériels pour services techniques, équipements de sécurité	11 700
Mobiliers et autres matériels	8 500
Mairie : travaux de sécurité incendie et signalétique	13 000
Ecoles : complément extension école maternelle, câblage, matériels, mobiliers	88 500
Médiathèque/culture : menuiseries extérieures, matériels, fresque	15 500
Travaux salles associatives : pergolas parc magnanerie; révision toiture des bâtiments	28 000
Eclairage stade et installation de contrôle d'accès public au court de tennis	27 000
Renouvellement des installations techniques des bâtiments communaux : climatisation, chaudières ; diagnostic amiante divers bâtiments; extincteurs, BAES	20 000
Travaux éclairage public	10 000
Poteaux incendie	7 500
Extension réseau d'électricité par ENEDIS	20 000
SOUS-TOTAL 1 :	794 970
Travaux Terrasses de la Gare	2 564 440
SOUS-TOTAL 2 :	2 564 000
TOTAL :	3 359 410

Les restes à réaliser 2019 en dépenses d'équipement s'établissent à 1 937 921.69 € En tenant compte des restes à réaliser le total des dépenses d'investissement totalise 5 484 569.69 € au budget 2020. Si l'on soustrait à ce montant les dépenses financières 2020 (187 238 €), les reports 2019 (1 937 921.69 €) et l'opération des Terrasses de la Gare (2 564 440 €), **les propositions nouvelles d'équipement 2020 s'élèvent à 794 970 €**

B – Recettes d'investissement par chapitre

Chapitre	Libellé	Budget 2019	Budget 2020		
			Reports 2019 (1)	Propositions nouvelles 2020 (2)	Total (1) + (2)
001	Excédent d'investissement 2019 reporté			1 514 704,80	1 514 704,80
021	Virement de la section de fonctionnement	135 148,86		296 894,55	296 894,55
024	Produits des cessions d'immobilisations	-20 860,00			0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 467 469,95		275 205,69	275 205,69
10	Immobilisations corporelles	756 971,98		374 000,00	374 000,00
13	Subventions d'investissement	392 618,50	299 500,00	1 077 200,00	1 376 700,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 171 499,36		1 646 864,55	1 646 864,55
27	Autres immobilisations financières			200,00	200,00
Total :		3 902 848,65	299 500,00	5 185 069,59	5 484 569,59

Pour financer les dépenses d'investissement, les recettes nouvelles d'investissement 2020 totalisent **5 185 069.69 €** dont le détail figure dans le tableau ci-après :

Objet	Propositions
Amortissements et virement de la section de fonctionnement	572 100.34
Fonds de compensation de la TVA et taxes d'aménagement	200 000.00
Taxes d'aménagement	50 000.00
Autre emprunt	124 016.67
Subvention extension école maternelle	100 000.00
Excédent de fonctionnement capitalisé 2019	124 000.00
Reprise excédent d'investissement 2019	1 514 752.68
Remboursement prêts	200.00
SOUS-TOTAL 1 :	2 685 069.69
Subventions construction « Terrasses de la gare »	977 200.00
Emprunt « Terrasses de la Gare »	1 522 800.00
SOUS-TOTAL 2 :	2 500 000.00
TOTAL :	5 185 069.69

BUGDETS ANNEXES

➤ Budget annexe de l'eau Potable

- Le budget primitif 2020 s'équilibre en dépenses et recettes à 994 308.10 € et 467 649.04 € respectivement en section de fonctionnement et en section d'investissement.
- Le capital restant dû de la dette est de 8 349.24 € au 01/01/2020.
- Les principales dépenses d'investissement nouvelles devraient s'élever en 2020 à 384 649.04 € H.T. telles qu'elles apparaissent dans le tableau ci-après :

Objet	Propositions 2020
Remboursement capital dette	8.500.00
Amortissement subventions	22 200.56
Réalisation d'un forage d'exploitation à partir de 3 forages tests	130 000.00
Matériels d'exploitation, compteurs de sectorisation	28 948.48
Extension quartier Perrache	75 000.00
Extension quartier des Costettes	75 000.00
Réhabilitation réservoir des Moulières	45 000.00
TOTAL :	384 649.04

Les dépenses d'équipement reportées 2019 s'élèvent à 83 000 € H.T..

Pour financer ces dépenses, les **recettes d'investissement** s'établissent à **467 649.04 €** telles que précisées ci-dessous :

Reprise excédent d'investissement reporté 2019 :	204 112.72 €
Virement de la section de fonctionnement	121 657.57 €
Amortissement des immobilisations	141 878.75 €
Total	467 649.04 €

➤ Budget annexe de l'assainissement

- Le budget primitif 2020 s'équilibre en dépenses et recettes à **590 834.86 €** et **276 653.98 €** respectivement en section de fonctionnement et en section d'investissement.
- Le capital restant dû de la dette est de **1 510 246.65 €** au 01/01/2020.
Les principales dépenses d'investissement nouvelles devraient s'élever en 2020 à environ 194 646 € TTC telles qu'elles apparaissent dans le tableau ci-après :

Objet	Propositions 2019 (en €)
Déficit d'investissement 2019	24 446.19
Amortissement subventions d'équipement	41 564.11
Remboursement capital dette 2020	85 000.00
Matériels d'exploitation	5 000.00
Recherche eaux parasites/ Hydrocurage des réseaux	3 635.68
Programme renouvellement STEP	15 000.00
Assistance à maîtrise d'ouvrage renouvellement marché d'exploitation de la STEP	20 000.00
TOTAL :	194 645.98

Les dépenses d'équipement reportées de 2019 s'élèvent à 82 008 € H.T..

Pour financer ces dépenses, les **recettes d'investissement** s'établissent à **276 653.98 €** telles que précisées ci-dessous :

- Fonds de compensation de la TVA	6 000.00 €
- Excédent de fonctionnement 2019 capitalisé	43 606.15 €
- Virement de la section de fonctionnement	57 000.00 €
- Amortissement des immobilisations	127 047.83 €
- Emprunt d'équilibre	43 000.00 €
- Total	276 653.98 €

La nécessité de réaliser des travaux de renouvellement et d'extension des réseaux d'assainissement et d'entretenir la station d'épuration conduirait à augmenter les tarifs de 10 % à compter du 2^{ème} semestre 2020.

Effectifs de la collectivité au 01/01/2020:

Les effectifs pourvus sont de 95 agents détaillés dans le tableau ci-dessous :

	Femmes	Hommes	Total
Contractuels	1	2	3
Contrats aidés	12	0	12
Titulaires	36	44	80
Total	49	46	95

Niveau d'endettement

1. L'état de la dette.

Le capital restant dû de la dette de la commune (budget principal) au 01/01/2020 est de **1 406 890 €**. L'annuité de la dette en 2020 sera de 110 402.31 € dont 80 950.41 € de remboursement du capital.

Le tableau ci-après porte sur l'amortissement du capital restant dû au 01/01/2020 jusqu'en 2035.



Le capital restant dû ci-dessus, est exprimé par référence au 1^{er} janvier de chaque année.